

Alerte rouge pour le vivre-ensemble

Paris, le 14 juin 2024. Face aux résultats des élections européennes, la décision du Président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale inquiète le mouvement associatif du handicap. Le Collectif Handicaps, à l'instar de nombreuses organisations de la société civile, appelle à un sursaut démocratique – des citoyens et citoyennes comme des responsables politiques.

Après une campagne pour les élections européennes où il a finalement peu été question d'Europe (et encore moins de handicap), provoquer des élections anticipées dans un délai aussi court et dans un tel contexte politique soulève inquiétudes et incertitudes, notamment dans le secteur social et médico-social.

Cette instabilité politique, déjà critiquée lors des remaniements successifs, freine et dessert la politique publique du handicap : les 12 millions de personnes en situation de handicap et 9 millions d'aidants en France méritent mieux que des manœuvres politiciennes.

Ces prochaines élections législatives peuvent entraîner une modification radicale de politique, qui pourrait dès lors reposer sur des discours incompatibles avec le vivre ensemble, le maintien de la cohésion sociale, le respect des personnes dans toute leur singularité.

Les 54 associations nationales du Collectif Handicaps sont engagées depuis des années en faveur des droits et libertés fondamentales des personnes en situation de handicap et de leurs proches et aux principes de solidarité nationale. Défendre les droits des personnes fragilisées voire exclues de la société, c'est avant tout refuser toute forme de discriminations. Or, les partis qui portent des discours de préférence nationale ou plus largement de rejet vont à l'encontre des valeurs humanistes qui font l'essence du mouvement associatif.

Au nom de la cohésion nationale, le Collectif Handicaps appelle donc les citoyens et citoyennes à aller aux urnes les 30 juin et 7 juillet prochains.

Les partis et décideurs politiques doivent également prendre leurs responsabilités dans ce moment grave, en rappelant les principes de solidarité nationale et les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui fondent notre République. Cela passe évidemment par une accessibilité pleine et entière du processus électoral.